



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E14385

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2025

ÉDITÉ LE 22/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/09/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 25 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Thorigne-sur-Due

Siret : 392 440 962 00034

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3226760

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78682195

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78682195

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : ETS GAUTHIER

14 RUE DE CONNERRE
72160 THORIGNE-SUR-DUE

Téléphone : 02 43 89 05 42

Portable : 06 30 57 25 74

Site Internet :

E-mail : ets.gauthier@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
GAUTHIER ARNAUD GÉRANT

Fax : 02 43 89 87 06

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	14/09/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/11/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.